

Conseil de l'UFR des lettres, sciences du langage et arts

Séance du 5.11.19

Relevé de décisions

CONSEIL PLENIER

Présents : Emmanuel NAYA, Catherine GARCIA, Michèle CLEMENT, Sylvain PATRI, Emmanuel REIBEL, Marylène POSSAMAI, Julie SERMON, Sarah AL-MATARY, Céline CHABOT-CANET, Yannick CHEVALIER, Dario MARCHIORI, Tristan VIGLIANO, Vincent FROGET, Laurence HIDANI, Muriel JOUBERT, Myrtille MERICAM-BOURDET, Stéphane GIOANNI

Personnalités extérieures : Christelle LAIZE-GRATIAS, Michel FIGUET.

Membres invités : Françoise ANDRIEUX, Fabrice MAZZOLINI, Philippe WAHL,

Membres excusés : Martin BARNIER, Denis VIGIER, Vincent TULEU

Procurations :

Denis VIGIER donne procuration à Emmanuel NAYA,
Martin BARNIER donne procuration à Dario MARCHIORI

I- Point d'actualités

Retour sur les points majeurs évoqués lors du dernier Conseil des Directeurs de Composantes.

Rappel des dates de fermeture de l'université et de rentrée actées pour l'année 2020-2021 :

- Fermeture : du 24 juillet au 24 août 2020.

- Date de rentrée : 14 septembre 2020.

Point sur l'accréditation à venir et sur la réflexion à mener dans cette perspective.

II - Mise à jour du Règlement du DAEU intégrant le DAEU à distance

Vote à l'unanimité.

III - Capacités d'accueil en M1 et dates d'ouverture des candidatures

Vote à l'unanimité

IV - Modifications de maquettes

Vote à l'unanimité

V- Conventions

- Convention pédagogique entre le Département ASIE – L3 Arts du Spectacle Parcours Scène et l'ENS; convention pédagogique entre le Département de Musique et Musicologie et le CEFEDM
- Convention pédagogique entre le Département ASIE - Master 2 Cinéma et audiovisuel parcours documentaire culturel TD et la MLIS de la Ville de Villeurbanne ;
- Convention pédagogique entre le Département de Lettres – Master GLC et l'Association Ecrans Mixtes
- Convention pédagogique entre le Département de Musicologie – Master MAAV et le Musée des Beaux-Arts,
- Convention pédagogique entre le Département de Musicologie – Master MAAV et Ecoles Créatives Lyon.

Vote à l'unanimité

Une alerte est faite par les membres du CUFR concernant la réactivité de la DFVE pour ce qui est des délais de validation.